

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [12]

Artikel: Aaaah, l'amour...

Autor: Chaponnière, Corinne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aaaah, l'amour...

Une enquête auprès de 500 couples de jeunes mariés : pour qui veut savoir où en est le féminisme... en pratique, dans la réalité, au jour le jour.

Rien de moins statique que le mariage : entre les fleurs d'oranger et la venue du deuxième ou troisième enfant, il en passe de l'eau sous les ponts... Etudier le mariage dans sa dynamique, telle a été l'ambition d'une gigantesque enquête menée dans le canton de Genève entre 1975 et 1980. Plus de 500 couples fraîchement mariés ont été interrogés, parmi lesquels quelque 300 ont répondu à trois reprises, une première fois après six semaines de mariage, une seconde fois après deux ans, puis une dernière fois après quatre ans. A chaque entrevue, hommes et femmes ont répondu aux questions sans se consulter l'un l'autre, cette méthode permettant à chacun des conjoints de s'exprimer en toute indépendance. Quelles sont les aspirations des couples, comment s'organise la vie familiale dans la pratique, telles sont — parmi beaucoup d'autres — les questions auxquelles répond très précisément l'enquête genevoise dont les résultats viennent d'être publiés aux éditions Favre sous le titre « Mariages au quotidien ».

La famille en crise ?

Cinq chercheurs sont à l'origine de l'ouvrage sur les « Mariages au quotidien », quatre sociologues et un juriste. La crise de la famille devenant un lieu commun dans la conversation de ces dernières années, ils ont voulu analyser ce que cachaient en profondeur les indices les plus évidents de ce bouleversement, parmi lesquels la chute du taux de mariage, l'augmentation des unions de fait et celle, vertigineuse, du nombre de divorces.

Contre toute attente, la première conclusion des chercheurs vient non pas confirmer, mais mettre en doute l'existence d'une véritable « crise » de la famille : les grands chambardements que l'on croit discerner dans notre société sont en fait moins révolutionnaires qu'il n'y paraît à première vue...

Un exemple : il est admis aujourd'hui comme allant de soi que les mariages ont pour seule logique celle des sentiments : finis les mariages de raison, finies les alliances ou les mésalliances, il n'y a plus que l'amour qui compte, loin des intérêts du monde. Or l'enquête révèle, à travers d'innombrables paramètres, qu'il existe bel et



bien, à l'heure actuelle encore, un enjeu social du mariage : non seulement les jeunes se marient « entre eux », les universitaires avec les universitaires, les ouvriers ou employés avec des ouvrières ou des employées, mais les comportements eux-mêmes sont caractérisés par l'appartenance sociale des époux.

Les femmes plus « classistes »

Il aurait sans doute été simple pour les auteurs de la recherche de différencier seulement les opinions féminines et masculines quant à l'organisation de la vie de famille. Mais ils ont désiré aller plus loin en s'attachant à distinguer, pour chacun des

deux sexes, les différents statuts socio-professionnels. Pourquoi ces distinctions ? Au vu des résultats de l'enquête, la raison saute aux yeux. Si les hommes raisonnent souvent dans des limites relativement semblables, quel que soit leur niveau social ou professionnel, les femmes en revanche ont des attitudes et des opinions radicalement différentes face au mariage selon leur formation, leur métier, leur statut social. Et ce dans tous les domaines, sur tous les sujets. Pourquoi, par exemple, se marie-t-on ? pour le qu'en-dira-t'on ? Que non ! répondent les hommes en chœur, qu'ils soient chauffeurs de poids lourds ou coiffeurs pour cheveux fins. Et les femmes, qu'en

pensent-elles ? Voilà aussitôt les nuances qui commencent : l'avis de l'entourage apparaît comme motif décisif, ou en tout cas important, pour près de la moitié des ouvrières, alors qu'il y a à peine une universitaire sur cinq qui invoque ce motif.

Le partage des tâches

Même chose pour le partage des rôles. Lors de la première enquête (après six semaines de mariage) on a posé à chaque conjoint séparément la question suivante : « Qui devrait, si vous aviez le choix, gagner la vie de famille ? » En moyenne, plus de la moitié des femmes étaient pour l'égalité, avis partagé par un peu plus du tiers des hommes. Mais en distinguant ensuite les différentes catégories socio-professionnelles parmi les femmes et les hommes, on s'aperçoit de divergences beaucoup plus grandes chez les premières que chez les seconds. Il n'y a en fait pas la moitié des ouvrières ou des employées qui sont pour le partage de la fonction de gagne-pain, mais trois universitaires sur quatre sont en faveur de cette organisation. Du côté des hommes, en revanche, on trouve une distance bien moindre entre ouvriers et universitaires sur ce chapitre. On retrouvera bien sûr les mêmes différences concernant l'arrêt de travail lors de la venue d'un enfant : quatre ouvrières sur cinq estiment qu'il convient à la femme d'arrêter de travailler lorsque vient l'enfant, alors que l'on ne trouve qu'une universitaire sur cinq, là encore, à partager cet avis. Si les réponses des hommes manifestent, socialement parlant, les mêmes tendances, ce sont dans des marges beaucoup moins éloignées les unes des autres.

Les désaccords théoriques parmi les femmes selon leur niveau professionnel disparaîtront-ils dans la pratique ? Eh non. Quatre ans plus tard, les différences subsistent ; elles se sont même accentuées. La première se situe dans la maternité : si 81 % des ouvrières ont un enfant au moins, il y a à peine un tiers des universitaires dans ce cas. Et si l'on n'observe ensuite que le groupe des mères, toutes catégories sociales confondues, on s'aperçoit que celles qui ont une formation longue (universitaire ou équivalente) continuent à travailler dans leur majorité, alors que chez les ouvrières, c'est la proportion inverse puisque 77 % d'entre elles ont arrêté le travail.

Ah ces hommes : tous pareils !

Quant aux hommes, c'est l'occasion où jamais de dire qu'ils sont tous pareils... Parmi ceux devenus pères, employés, ouvriers ou jeunes cadres pleins d'avenir, il n'y en a pour ainsi dire aucun qui ait modifié son horaire d'une demi-seconde. Bien au contraire, certains en ont profité pour monter en grade : pendant les deux premières années de mariage, on compte près d'un homme sur cinq qui a passé d'une situation professionnelle « subalterne » à une situation de cadre, alors qu'une seule

femme sur vingt est parvenue, dans le même temps, à prendre pareillement du galon.

Il serait trop long de recenser tous les exemples où les femmes diffèrent entre elles incomparablement plus que les hommes. Il faut plutôt s'interroger sur la nature, et la cause, de ces différences. En ce qui est de leur nature, elle est vite résumée : plus on monte dans la hiérarchie socio-professionnelle des femmes et plus on trouve des aspirations et des pratiques de type féministe : partage des tâches, autonomie, etc. Ainsi le temps n'est pas si éloigné où c'était les « bourgeoises » qui portaient au front suffragiste : aujourd'hui encore, « l'idéal féministe » n'est présent à l'esprit que d'une minorité, minorité correspondant très généralement à des groupes socio-professionnels privilégiés.

Mariages au quotidien — Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale de J. Kellerhals, J.F. Perrin, G. Steinauer-Cresson, L. Vonèche, G. Wirth, Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1982.

Le féminisme : un luxe ?

Et c'est tout sauf un hasard. Plus la formation des femmes est poussée, plus son travail l'intéressera, et plus elle s'y accrochera, quitte à reculer ses maternités. Le dilemme métier/enfant ne se posera jamais dans les mêmes termes pour une femme médecin ou avocate et pour une vendeuse de grande surface, quand bien même il se pose bel et bien aux deux. Comment un travail valorisant, ou prestigieux, pourrait-il peser du même poids dans la balance qu'un travail monotone et peu gratifiant ? De même, l'image de la femme au foyer présente une valeur sociale très différente selon les milieux auxquels on s'adresse : si elle peut être le signe de l'ascension sociale du mari (et donc de soi) pour les unes, elle peut être pour les autres signe de capitulation, voire de régression...

Ainsi les différentes attitudes à l'égard du rôle de la femme vient-il se superposer aux différences de classes socio-professionnelles. Le féminisme aurait-il donc un « effet pervers » insoupçonné... celui de diviser les femmes davantage encore qu'elles ne le sont déjà par leurs formations inégales, leurs statuts inégaux, leurs salaires inégaux ? Face au couple, il est vrai que les avis des hommes s'accordent autrement mieux que ceux des femmes !

N'allons pas conclure trop hâtivement tout de même que le féminisme est un « luxe » que seules certaines peuvent s'offrir. Si les épouses conçoivent de manière très différente le couple, c'est en fonction des satisfactions qu'elles peuvent trouver en dehors du foyer. Moins l'extérieur leur paraîtra gratifiant, plus elles investiront dans leur couple, mieux elles accepteront

une division classique des rôles — lui au dehors, et elle à la maison. On constate par exemple que les valeurs de durée (l'idée que « le mariage, c'est pour la vie ») et de fidélité conjugale importent beaucoup plus aux ouvrières qu'aux universitaires. De même, la majorité des employées et des ouvrières acceptent comme conforme à leurs idées le fait que le mari ait l'obligation légale d'entretenir matériellement sa femme, alors que les universitaires marquent clairement leur opposition à ce principe. Enfin, du point de vue de l'autonomie des conjoints, on remarque que les femmes universitaires ou para-universitaires sont deux fois plus nombreuses que les ouvrières ou les employées à sortir sans leur mari ; parmi ces dernières, la plupart disent ne s'offrir presque jamais de soirée sans leur conjoint. Ainsi, plus le statut socio-professionnel des femmes est bas, et plus la vision du couple sera-t-elle traditionnelle, et « fusionnelle » : le « nous » passe avant le « je » — toute la différence est là.

Des inégalités tenaces

Malgré la diversité des attitudes féminines à l'égard du couple, l'enquête sur le mariage à Genève révèle la ténacité de certaines inégalités dans les couples genevois... dans tous les milieux cette fois. On a vu que les conjoints avaient assez fréquemment un niveau de formation comparable. Or il s'avère d'emblée que les femmes ont souvent un poste inférieur à celui qu'occupe l'homme, à formation égale. En outre, dans la classe d'âge tout de même assez jeune que constituent les gens mariés depuis six semaines, les femmes gagnent déjà moins que leur mari dans 72 % des cas. Ainsi, les différences s'aggravent plutôt qu'elles ne s'atténuent : le niveau culturel des conjoints ne fait pas apparaître une nette infériorité de la femme, mais en revanche la comparaison des professions montre un écart beaucoup plus évident... Deux ans plus tard, l'écart se sera encore creusé, les hommes ayant « grimé » professionnellement davantage que les femmes.

Le partage des tâches à la maison montre des inégalités similaires. Si les couples sont nombreux, au début de leur mariage, à souhaiter un partage des tâches équitable, on constate quatre ans plus tard que dans plus de la moitié des couples, l'homme « ne fait quasiment rien » dans les tâches ménagères. Et même parmi les couples où les deux conjoints travaillent à plein temps, le mari est loin de prendre en charge la moitié du travail : s'il concède à faire quelquefois la vaisselle ou les courses, les repas et surtout la lessive restent la tâche exclusive de sa femme. Mais là encore, on remarque de nettes différences d'organisation entre les couples d'ouvriers et d'employés et les couples à formation universitaire ou para-universitaire, ces derniers partageant davantage les joies du ménage. ▶

► L'enquête de l'Université de Genève sur les mariages au quotidien constitue incontestablement un document historique : l'originalité de sa méthode en trois phases permet de dresser un bilan d'une remarquable précision sur l'organisation familiale rêvée, et réelle, dans les années 70. Les auteurs de l'ouvrage disent s'adresser aux personnes intéressées par le droit de la famille et le travail social... mais les personnes intéressées par l'histoire des menta-

lités, et celle du féminisme en particulier, y trouveront des enseignements tout aussi précieux. Dans le dossier sur le féminisme aujourd'hui, les « mariages au quotidien » fournissent une pièce essentielle : celle des aspirations, et de la réalité, que connaissent vraiment les couples d'aujourd'hui. Une réalité qui vient montrer, entre autres, à ceux qui croient que le féminisme est entré dans les mœurs... qu'en 1980, ils ont encore tort.

Corinne Chaponnière

Courrier

Amnesty for Women

Innombrables sont les femmes dans le monde qui subissent les pires traitements, prisonnières, occultées, battues, tuées même en toute impunité. L'Agenda de la femme suisse 83, que nous avons placé sous le signe de la solidarité au féminin, parlé entre autres de la récente création d'«Amnesty for Women» (c/o Forschungsstelle, Hohenstauffengasse 17, A-1010 Vienne) : ce sont des femmes qui, par des actions concrètes, luttent contre les sévices infligés aux femmes.

Suite à cette mention de leur groupe, Amnesty for Women nous a adressé un urgent appel à la solidarité avec un groupe de femmes particulièrement menacées : des jeunes mariées en Inde.

Chaque année, plusieurs milliers d'entre elles sont assassinées, brûlées vives, par leur belle-famille ou leur mari. Leur crime : une dot considérée insuffisante... Et ces meurtres, même prouvés, restent presque toujours impunis ! La police et les tribunaux s'en désintéressent, ils sont corrompibles, et la mort de ces jeunes femmes est généralement présentée comme un suicide.

Les statistiques officielles montrent en effet un taux de suicide alarmant parmi les jeunes femmes mariées entre 15 et 30 ans.

Bien qu'ayant passé une loi interdisant la dot, les autorités indiennes ne se soucient guère du respect de cette loi, et les organisations internationales n'ont jusqu'ici jamais tenu compte de cette violation flagrante et massive des droits de l'homme (ou plutôt... de la femme).

Le mouvement des femmes en Inde, conscient de ce problème, nous demande d'en informer l'opinion internationale ; il a besoin d'argent pour créer des refuges où toutes celles qui sont menacées de mort ou de violence peuvent trouver non seulement protection, aide et sécurité, mais aussi une formation leur permettant de mener une vie digne et indépendante.

Amnesty for Women collectionne les dons pour un tel refuge à la Nouvelle Delhi (à verser sur le compte N° 0681 16010, Amnesty for Women, Erste Österr, Sparkasse, 1090 Vienne, Porzellangasse) et nous propose de créer un groupe à Genève. Que toutes celles qui s'y intéressent nous le fassent savoir !

Ina Wismer

Agenda, case postale 9, 1223 Cologny

Education

Pan pan tu es mort...

Les jouets guerriers n'ont rien d'innocent : s'ils ne tuent pas encore le petit copain, ils pourraient bien finir par tuer l'imaginaire.

Noël approche, Noël est bientôt là. Préparons nos chéquiers, nos porte-monnaie, nos tirelires, et partons faire la tournée des achats. Qu'allons-nous offrir aux enfants ? On voit encore, aux rayons des grands magasins, des mairaines sans complexe demander « un jouet pour une petite fille de quatre ans » ; mais, enfin, une bonne partie de ceux qui ont charge d'âmes juvéniles commencent à ressentir l'achat d'un jouet comme un acte éducatif chargé d'implications ; il n'est plus question, après avoir potassé sa pédagogie à longueur d'année, à grand renfort d'articles et de conférences, de s'en remettre au hasard, ni de céder aveuglément aux pressions des chers petits qui, depuis plusieurs semaines déjà, rêvent à haute voix en feuilletant les catalogues sur papier glacé reçus dans la boîte aux lettres.

La question des jouets guerriers est l'une de celles qui cristallisent actuellement le plus de controverses. Toute la presse s'est fait l'écho de la résolution récemment adoptée par le Parlement européen, visant à l'interdiction ou à la limitation de la publicité, de la production ou de la vente de jouets représentant des armes dans les pays de la Communauté européenne. On sait que la Suède a pris une mesure semblable déjà en 1979 ; en Allemagne, l'Association des commerçants de jouets a accepté de ne plus exposer de jouets guerriers dans les vitrines, et dans plusieurs autres pays, on a enregistré des mouvements d'opinion allant dans ce sens ; en Suisse même, la conseillère nationale genevoise Amélia Christinat a adressé, en décembre 1981, une motion au Conseil fédéral sur ce sujet.

Une incitation à la violence

Tout le monde s'accorde généralement à reconnaître que l'activité ludique exercée pendant l'enfance influence la mentalité et le comportement que l'on adoptera à l'âge

Abonnez-vous ! Un an : Fr. 38.-

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal, lieu : _____

N.B. J'ai eu cet exemplaire au kiosque par une connaissance

Pour Noël, abonnez vos amies !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal, lieu : _____

Veillez envoyer le bulletin de versement à :

Nom : _____

Adresse : _____

N° postal, lieu : _____

A renvoyer à « FEMMES », case postale 323, 1227 CAROUGE.